

## Chapitre 6 - La dynamique de la répartition des revenus

### Notions :

- Les revenus primaires : les revenus du travail, les revenus du capital, les revenus mixtes
- Le partage de la valeur ajoutée entre les différents agents économiques
- La valeur ajoutée brute par secteur
- L'imposition sur le revenu
- Les prélèvements obligatoires

### 1. La création de richesse par la mesure de la valeur ajoutée (VA)

#### 1.1. La mesure de la valeur ajoutée (rappel)

La Valeur Ajoutée montre la richesse créée par ses opérations de commercialisation et de production.

Calcul de la VA

		- Consommation de l'exercice en provenance de tiers (60 sauf ceux cités pour le coût d'achat +/- 6031/6032 + 61 + 62)	
+Production de l'exercice			
• _____			
+ Marge commerciale			
• _____			
		<b>Total</b>	

- **VA marchande** : pour un agent économique producteur (SNF, SF) :

Avec marge commerciale = Ventes de marchandises – coûts d'achat des marchandises.

- **VA non marchande** : pour un agent économique non producteur : ISBLSM, administrations publiques

VA = somme des coûts de production

## 1.2. Le partage de la valeur ajoutée (rappel)

La Valeur Ajoutée est répartie entre les acteurs suivants qui ont participé à la production de cette richesse :

- l'État (impôts et taxes et impôts sur les bénéfices),
- les salariés (rémunération),
- les investissements (autofinancement),
- les prêteurs de capitaux (banques et établissements financiers : intérêts)
- les actionnaires et/ou associés (dividendes).

Acteur	Ratio
Personnel	(Charges de personnel + Personnel extérieur + Participation des salariés) / Valeur Ajoutée
État	(Impôts et taxes + Impôts sur les sociétés) / Valeur Ajoutée
Prêteurs	Intérêts / Valeur Ajoutée
Associés/Actionnaires	Dividendes / Valeur Ajoutée
Entreprise	Par différence

La rémunération des salariés représente 64 % de la VA des SNF et 6 % pour l'État.

Le partage de la VA est un enjeu essentiel. Il peut être source de négociations et de conflits, notamment le partage salaire/profit et le partage salaire/dividendes.

## 2. Les revenus primaires des ménages

Ce sont les revenus perçus par les ménages pour leur contribution à la création de VA ; ils proviennent du travail fourni ou du capital (ou patrimoine) détenu. On y retrouve :

- **Revenus du travail** : salaires et traitements : Il s'agit des rémunérations versées aux employés pour leur travail. Cela inclut les salaires, les traitements, les primes, les commissions, etc.
- **Revenus du capital** :
  - Intérêts : Revenus perçus sur les placements financiers, comme les comptes d'épargne, les obligations, etc.
  - Dividendes : Revenus distribués aux actionnaires par les sociétés en fonction de leurs bénéfices.
  - Loyers : Revenus perçus par les propriétaires pour la location de biens immobiliers.

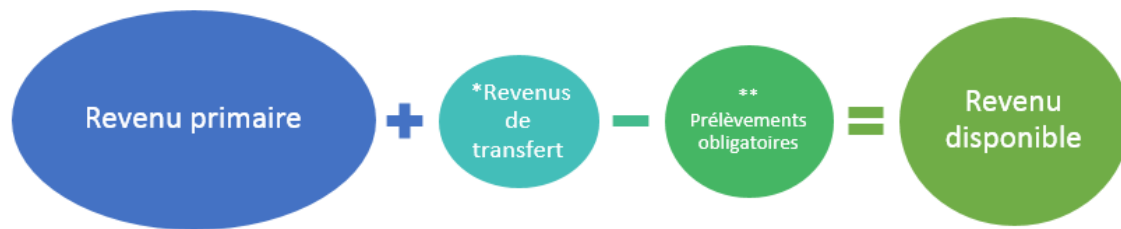
Revenus des placements : Revenus provenant d'autres types de placements financiers, comme les fonds communs de placement, les actions, etc.

### 3. Le principe de redistribution

La redistribution modifie la répartition primaire des revenus primaires (issus du travail et de la propriété).

Elle s'opère en deux étapes :

- en prélevant une partie des revenus des individus sous forme de prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ;
- en reversant une partie des sommes perçues sous forme de revenus de transfert (prestations sociales).



\*Revenus de transfert = allocations, revenus sociaux.

\*\* Prélèvements obligatoires = Impôts, charges sociales.

Elle poursuit un double objectif :

- la redistribution verticale a pour fonction de réduire les inégalités de revenus et de promouvoir la justice sociale. Elle passe par des transferts monétaires des revenus les plus élevés vers les plus faibles ;
- la redistribution horizontale permet la couverture des risques sociaux : elle est à la base de la protection sociale.

Cette redistribution limite les écarts de revenus, ainsi alors que les 10 % les plus riches gagnent un revenu primaire 16 fois plus important que les 10 % les plus pauvres ; leur revenu disponible n'est plus que 5,5 fois plus important.